

# MAZEROLLES



## BULLETIN MUNICIPAL

**Janvier 2008**

# Le mot du Maire

*En prenant connaissance des articles de ce bulletin, vous constaterez que cette année 2007 a été marquée par la concrétisation de nombreux projets, notamment dans le domaine de l'urbanisme et de la voirie.*

*En effectuant une promenade de bourgs en villages et en empruntant nos routes et sentiers, vous pourrez agréablement en découvrir le résultat.*

*Vous visiterez : la résidence des vignes, le lotissement privé de la Croix Saint Claud, les logements de l'OPAC, les aménagements des abords de l'église et ceux de nos villages de la Contrie et de la Grange.*

*Tous ces travaux ont été réalisés conformément à notre volonté d'agréments notre cadre de vie et de développer harmonieusement nos zones constructibles et les logements sociaux.*

*En acceptant l'extension du site d'extraction de sable et de graviers sur notre territoire, mon conseil municipal a pérennisé cette activité qui permet d'alimenter l'usine de fabrication de produits en béton, laquelle génère plus de cinquante emplois.*

***Mazerolles se développe ; sa population augmente et se rajeunit.***

*Depuis le mois de mars 1989, je me suis engagé dans la gestion des collectivités, comme Adjoint puis Maire de Mazerolles.*

*Au cours de ces dix neuf années, j'ai également été élu comme Secrétaire Général du Syndicat d'Électricité de la Vienne, Vice-président du Pays Montmorillonnais, et Président de la Communauté de Communes du Lussacois. Ces responsabilités, je les ai assumées pleinement et avec passion.*

*Les ans ont passé, il est temps pour moi de réduire mes activités.*

*C'est pourquoi, à la fin de ce mandat de Maire, non sans quelque nostalgie, je ne solliciterai pas son renouvellement.*

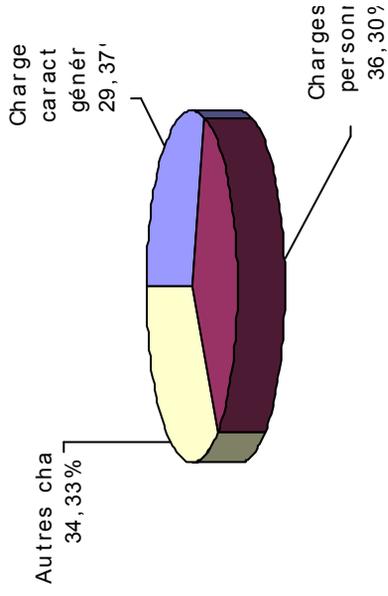
*En remerciant l'équipe municipale pour sa fidélité et son efficiente participation, ainsi que vous tous, mes chers concitoyens, pour la confiance que vous m'avez toujours accordée, veuillez accepter pour les années futures mes vœux les plus sincères de bonheur.*

*Roland COMBEAUD*

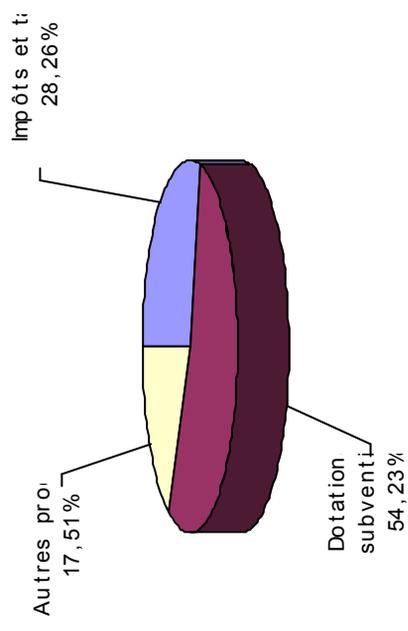
# La commune

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006

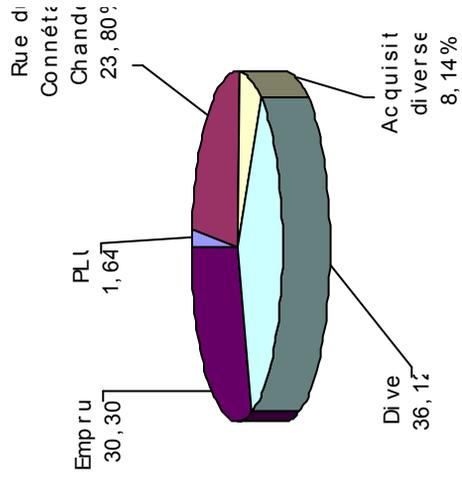
### Fonctionnement dépenses = 48



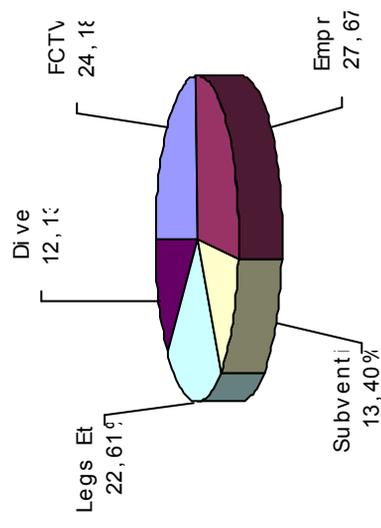
### Fonctionnement recettes = 65



### Investissement dépenses = 65



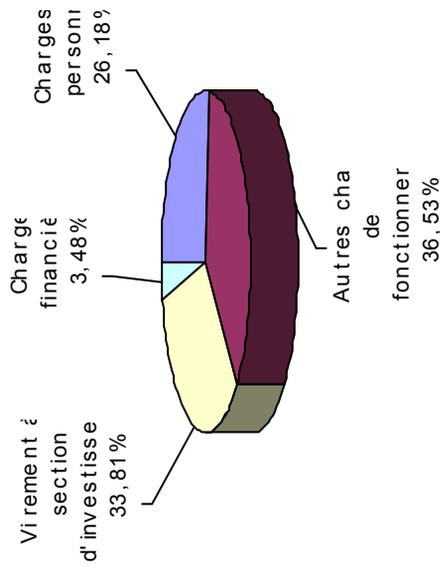
### Investissement recettes = 54



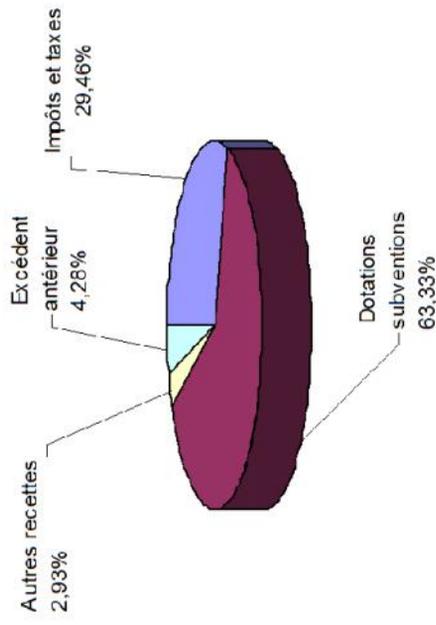
# La commune

## LE BUDGET PREVISIONNEL 2007

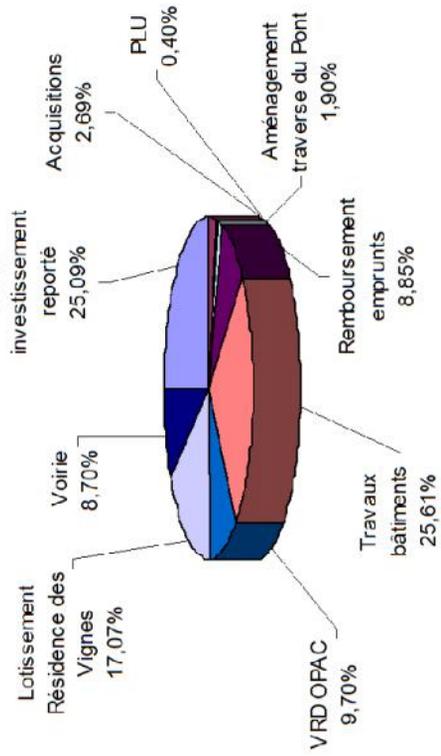
**Fonctionnement dépenses = 69**



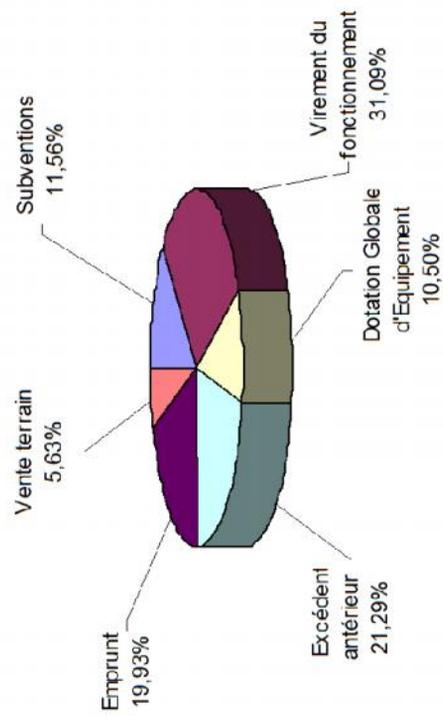
**Fonctionnement recettes = 691 915,03 €**



**Investissement dépenses = 782 672,67 €**



**Investissement recettes = 782 672,67 €**



# La commune

## Budgets annexes

### Assainissement collectif

#### Section de fonctionnement :

Recettes et dépenses équilibrées à 97 232,09 €

#### Section d'investissement :

Recettes et dépenses équilibrées à 26 947,00 €

### Assainissement individuel

#### Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 1 000 €

## Les subventions

Aide Familiale Rurale	1 600 €
Bibliothèque de prêt	80 €
ACCOR	30 €
Ligue contre le cancer	250 €
Comité des Fêtes	1 000 €
Carpe Lussacoise	150 €
Banque alimentaire	500 €
Donneurs de sang	350 €
Association Sportive de Mazerolles	500 €
Téléthon	200 €
Association des Parents d'Élèves	1 000 €
Avenir 147	150 €
C.C.A.S	400 €
Coopérative scolaire (classe de neige)	2 000 €
A.C.C.A.	150 €
Secours catholique	100 €

## Tarifs

### Redevance assainissement

La redevance au m<sup>3</sup> reste à 1,00 €

La partie fixe reste à 22,00 €

### Raccordement à l'assainissement

Raccordement sans travaux : 1 300 €

Raccordement jusqu'à 6 m de tranchée : 1 600 €

Raccordement au-delà de 6 m : 1 600 € + 60 € du mètre linéaire

### Vote des taux

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les quatre taxes de 2%, soit :

- taxe d'habitation : 6,36%
- foncier bâti : 9,87%
- foncier non bâti : 21,12%
- taxe professionnelle : 7,60%

### Cantine scolaire

Le prix du repas est de 1,80 €.

### Garderie

Le prix de la vacation reste fixé à 0,53 €.

### Salle polyvalente

Tarifs pour les habitants de la commune :

Salle entière : 80 €

Petite salle : 49 €

Week-end : 122 €

Semaine, petite salle : 20 €

Semaine, salle entière : 40 €

Électricité : 0,15 € / kW

Vaisselle :

Assiette : 8 €

Coupe et verre : 1 €

Plat : 15 €

Ménage : 15 € de l'heure

Caution : 300 €

### Cimetière

Tombe : 15,24 € le m<sup>2</sup>

Columbarium : 830 € la case de 3 urnes

# La commune

## LES REALISATIONS

### Assainissement

La commune a profité de la réalisation des travaux d'assainissement de La Contrie pour refaire les enrobés dans la traversée du hameau.



### Voirie

#### Rue des Vieux Puits (La Grange)

La partie basse de la rue (à partir du carrefour avec la rue des Marnières) a été entièrement refaite (pose de caniveaux, entrées en béton désactivé, enrobés).



### Cité de la Croix Saint Claud

De nouvelles constructions étant prévues, et afin de pouvoir leur affecter un numéro sans modifier les maisons existantes, il a été nécessaire de changer l'appellation de la rue qui conduit à ce lotissement.

La rue qui part de la route de Bouresse s'appelle désormais « Rue des Perdrix », jusqu'au carrefour avec la rue Emile Albert Vergier qui dessert uniquement la cité.

# La commune

## LES REALISATIONS

### Résidence des Vignes

La voirie et les réseaux ont été terminés plus tôt que prévu en raison des bonnes conditions météorologiques et 8 lots sont d'ores et déjà vendus.

Les deux premières maisons sont sorties de terre.



### Logements OPAC

La remise des clés aux locataires a eu lieu le vendredi 12 janvier, lors de l'inauguration des 6 logements en présence de MM Lepercq, De Russé, Mesmin, Combeaud, et de maires du canton.



### Centre bourg

La première phase du réaménagement du centre bourg est terminée. Elle a consisté à créer une placette en béton lavé pour le stationnement des véhicules avec un emplacement réservé au fourgon mortuaire, la mise en place d'une rampe centrale sur le parvis afin de faciliter l'accès à l'église, la réfection des trottoirs et la réhabilitation de la grange en logement locatif qui devrait être occupé au 1er janvier 2008.

### Travaux financés par la CCL

Cette année, dans le cadre de sa compétence « voirie communautaire », la CCL a réalisé les enrobés de la voie communale n°4, du carrefour avec la RD 727 (au niveau des Petiaux), jusqu'au sommet de la rue de la Maréchaude. Cette route est désormais interdite aux poids lourds.



# La commune

## LES REALISATIONS

### Stade

Pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des vestiaires, le conseil municipal a financé l'achat de carrelage et de faïence qui ont été posés par des membres de l'association, et de faire intervenir un plombier pour refaire l'installation des douches.

### Maison des chasseurs

Afin de rendre le local plus confortable, les employés communaux ont construit des toilettes, et la commune a accepté de payer les matériaux demandés par les chasseurs qui les installeront eux-mêmes.

## LES PROJETS

L'actuel conseil municipal arrive en fin de mandat. Afin de laisser aux futurs élus le soin de décider de leurs orientations, il préparera le budget pour qu'il puisse être examiné et voté par le conseil qui sera élu en mars 2008. Les seuls projets envisagés sont donc ceux déjà étudiés :

- La poursuite de l'aménagement du bourg, avec la création de la « place du Goberté », à l'angle des routes de Bouresse et du Bergault, à l'emplacement des bâtiments qui ont été rasés.
- La réfection de la rue de Couchebret avec la pose de trottoirs.
- La poursuite de l'étude pour la 3<sup>e</sup> classe .

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

VARNIOL Anne, Marie-Louise, Alice	25 décembre 2006
MOREAU Dohan, Lucas	20 février 2007
MERIGOUT Emelyne, Léone, Christiane	22 février 2007
BELIS Axel Noël	4 mars 2007
DEVAUX Lola	24 mars 2007
SUAUDEAU Eva	31 août 2007
SOUVRE Margot, Léonie	1 septembre 2007
PICAULT Anaïs, Priscilla, Lola	28 septembre 2007

### Mariages

BABUCHON Loïc et TESSIER Elodie	9 juin 2007
LABARDE Bertrand et GRIMAUD Leslie	28 juillet 2007
MEILLAND Bernard et MEUNIER Colette	8 septembre 2007
BROETTO Alain et GRANSAGNE Christa	9 novembre 2007

### Décès

KLASTERER Jean	1 <sup>er</sup> janvier 2007
GIRAULT Gabrielle	10 janvier 2007
RIVAUD Laurent	15 mars 2007
AUZANNEAU Rémy	19 mars 2007
GUERAUD Sylvie	18 mai 2007
LE TUMELIN Henri	26 mai 2007
VILLEGER Vincent	6 novembre 2007
GIRAULT Jean Marie	8 novembre 2007

# La commune

## Vœux de la municipalité

Le samedi 6 janvier 2007, de nombreux habitants de la commune, dont les présidents d'associations, avaient répondu à l'invitation du maire et de son conseil municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux, qui s'est déroulée en présence de MM Robert Bon, ancien conseiller général du canton, et Thierry Mesmin, qui lui a succédé, ainsi que des maires de communes voisines.

Un diaporama retraça les événements et réalisations passés et présenta les projets pour l'année. Après les discours de M. Combeaud et de M. Mesmin, les participants apprécièrent la brioche des rois.



# La commune

## Repas de la commune

La réouverture de l'Auberge du Connétable Chandos étant prévue pour le 2 octobre, c'est avec un immense plaisir que la municipalité décida d'y faire le repas offert aux anciens de la commune, le dimanche 14 octobre.

Cent dix personnes y furent accueillies par le maire et de nombreux conseillers pour partager un délicieux repas préparé par M. Jean-Dominic Dumonet, fils du restaurateur qui avait précédé M. Champeau, et servi par son épouse secondée par de charmantes serveuses.

A la fin du repas, un cadeau fut remis par Mmes Karine Brunet et Isabelle Hoppeler aux doyens de l'assemblée, Mme Jacqueline Legouet et M. Henri Geay.



# La vie associative

## Le Club des Aînés de Mazerolles

Les adhérents du Club des Aînés de Mazerolles vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2008.

Le club est ouvert à tous ses membres dès 14 heures les deuxième et quatrième jeudis du mois, de septembre à fin juin de l'année suivante. Il réunit les amateurs de belote et divers jeux de société ainsi que celles et ceux qui aiment simplement se retrouver.

Un goûter est servi à tous lors de ces réunions bimensuelles. Les adhérents ainsi que leurs invités se retrouvent autour d'une bonne table à l'occasion de l'anniversaire du club en avril, du repas de fin de saison en juin et du déjeuner dansant vers la mi-décembre à la salle polyvalente.

Dans cette salle, un concours de belote est organisé début septembre, ouvert à tous les amateurs du canton ... et d'ailleurs.

La carte d'adhérent permet d'obtenir des remises chez de nombreux commerçants du département.

L'assemblée générale du club se tient tous les ans courant janvier dans sa salle en souhaitant toujours accueillir de nouveaux membres.

A bientôt.

Le président, Pierre PAPILLON



**ASSOCIATION DE TOURISME AGRÉÉE**  
AG 086 06 0001

Siège social 86320 Mazerolles  
Bureaux: 6 rue St Michel  
86320 Lussac les Châteaux

Tél.: 05 49 48 96 54  
mail [randomona@randomona.com](mailto:randomona@randomona.com)  
Site Internet [www.randomona.com](http://www.randomona.com)

### Invitation à l'aventure

L'association RANDOMONA (diminutif de « randonnées, montagne, nature ») a son siège à Mazerolles. Créée en 2006 par des passionnés de randonnées et voyages dans des régions et pays qui ont su conserver un équilibre naturel et culturel, ses activités prolongent celles qu'avait initiées l'accompagnateur en montagne Jean-Marc Percier, voyageur, créateur de circuits nature et séjours en France et à l'étranger depuis 1995. Devant le succès de ces initiatives répondant à un besoin croissant de découvertes de contrées authentiques, l'équipe de l'association propose de partir à la découverte d'autres peuples et de leur milieu naturel dans le respect de leurs différences et de leurs traditions.

Plus près de chez nous, Randomona propose des rencontres entre passionnés de la nature en organisant chaque mois une sortie à partir de Lussac. Le calendrier ci-contre donne une idée de la variété de ces activités. Chaque adhérent est invité à proposer des sorties non motorisées vers d'autres horizons. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs qualifiés pour la sécurité de tous et pour apporter des informations sur les sites parcourus. L'association a obtenu l'agrément tourisme de la Préfecture de la Vienne l'autorisant à organiser des séjours tout compris dans le monde entier. Le site Internet [www.randomona.com](http://www.randomona.com) permet de se tenir régulièrement informé des nouvelles activités de l'association.

Marie-Reine Amossé,  
Présidente de Randomona

# La vie associative

## CALENDRIER DES SORTIES

### RANDONNÉES 2007- 2008

**DIMANCHE 18 NOVEMBRE 07 Angles sur l'Anglin:** entre Gartempe et Anglin Circuit entre 12 et 14 kms

**DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 07 Monts de Blond Haute Vienne:** d'étangs en mégalithes au pays de la Mandragore. 15 kms

**DIMANCHE 20 JANVIER 2008 Les Etangs de la Brenne.** Forêts et oiseaux

**DIMANCHE 24 FÉVRIER 08 Bords de Vienne** Entre Persac et Quéaux

**DIMANCHE 30 MARS 08 Le Pays de Charroux** Les bocages du sud Vienne

**DIMANCHE 13 AVRIL 08 Week-End Périgord:** Préhistoire, moyen âge et Gastronomie  
2 jours 1 nuit Départ samedi matin Retour dimanche soir.

**DIMANCHE 11 MAI 08 Sortie orchidées** dans le val d'Anglin

**DIMANCHE 15 JUIN 08 Vallée de la Blourde et Luchapt** Le circuit nous conduit à la ferme aux cerfs. Dégustation de produits du terroir.

L'été est réservé aux sorties à l'étranger et dans les montagnes de France. Le calendrier automne-hiver 2008 sera décidé avec les adhérents.

Les départs se font à 9h. Rendez-vous devant la Mairie de Lussac. Regroupement du transport et partage des frais. Retour aux environs de 18 h. Pour les randonnées à la journée prévoir un panier repas.

Matériel: 1 gourde, chaussures de randonnée montantes, coupe-vent imperméable. Trousse de secours prévue par l'accompagnateur.

Niveau facile. Enfants à partir de 8 ans.

Condition de participation: être adhérent de l'Association Randomona

Cotisation Annuelle: Membre actif: 25 € Membre participant 20 € Enfants jusqu'à 14 ans 10 €

Pour les sorties incluant 1 nuit et des repas une fiche de présentation avec tarif sera fournie à l'inscription.

**LES DEPARTS SONT ASSURÉS A PARTIR DE 8 PARTICIPANTS SEULEMENT.**

**INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE AU 6 RUE ST MICHEL A LUSSAC  
OU PAR TÉLÉPHONE 05 49 48 96 54 AU PLUS TARD LE LUNDI PRÉCÉDENT LA SORTIE.**



# La vie associative

## Le Comité des Fêtes

### Noël des enfants

Le samedi 9 décembre 2006, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont assisté avec beaucoup d'enthousiasme au spectacle présenté par une jeune artiste pleine de talent, Rougena Iossifova-Raineix, avant de recevoir la visite du Père Noël qui distribua des friandises.



### Fête champêtre

La fête nationale, avancée au samedi 7 juillet pour ne pas être en même temps que trop d'autres communes, bénéficia d'un magnifique ciel bleu. La présence d'une attraction en forme de chenille, dont l'accès était gratuit, car financée à part égale par le Comité des Fêtes et la commune, fût énormément appréciée par les petits et les grands.

Cette année le repas auquel participèrent plus de cent personnes fut préparé par Claude Beaubert assisté des employées communales.

Comme les autres années, le feu d'artifice ne reçut que des éloges.



# La vie associative

## Théâtre

Cette année, pour ne pas être en concurrence avec la finale du championnat du monde de rugby, le Comité des Fêtes avait décidé d'avancer la représentation au samedi après-midi à 15 heures.

Malheureusement, le titre de la pièce était prémonitoire. En effet, « Rien ne va plus » n'attira qu'une petite quarantaine de spectateurs qui apprécièrent beaucoup. Le Comité des Fêtes a donc décidé de ne plus organiser de théâtre.



## Le calendrier des manifestations :

Fête champêtre le samedi 26 juillet 2008

Fête de Noël le samedi 6 décembre 2008

## L'A.C.C.A.

Planning des manifestations pour 2008 :

### Dimanche 9 mars 2008

Repas des chasseurs chez « Courtin » à 12h30

### Samedi 12 et dimanche 13 avril 2008

Dîner dansant à la salle des fêtes à 20 h

### Dimanche 29 juin 2008

Assemblée générale à la maison des chasseurs à 9h30

### Samedi 23 août avec nocturne et dimanche 24 août 2008

Ball-trap

### Samedi 22 et dimanche 23 novembre 2008

Choucroute à la salle des fêtes à 20h30



# La vie associative

## L'A.P.E. de Mazerolles

Voici pour nous l'occasion de faire le bilan de l'année scolaire 2006-2007 et de présenter nos projets pour celle à venir.

Les bonnes intentions sont nombreuses et nous espérons que cette année soit celle du rassemblement.

Suite à une mobilisation importante lors de l'assemblée générale, le bureau est composé comme suit :

Présidente : Mme RICHARD Géraldine

Trésorière : Mme FOURNIER Véronique

Secrétaire : Mme LEFORT Virginie

Nous comptons un nombre important de membres actifs, 11 sur 39 familles d'enfants scolarisés à Mazerolles. Cela nous laisse espérer l'aboutissement de nos projets et la concrétisation de nos nouvelles idées.

Pour l'année 2007 nous avons organisé :

- 10 février : repas avec une participation peu importante (nous ne pensons pas renouveler cette manifestation)

- 26 mars : spectacle des 3 Chardons avec l'école de Civaux

- 1er avril : brocante qui eut un grand succès. Nous tenons à remercier le Foot et le Comité des fêtes pour leur aide à l'organisation.

- 16 juin : sortie au « Parc de la Vallée » dans les Deux-Sèvres. Pour une première sortie extrascolaire ce fut un grand succès.

L'objectif pour l'année 2008 est différent des années passées puisque les enfants ne partiront pas à la neige. L'argent recueilli servira d'une part aux projets de Mme Fumeron et M. Déchelle, et d'autre part au financement des différentes activités que nous allons proposer.

Nous organiserons une manifestation qui se déroulera sur deux jours avec, le samedi 5 avril, un marché de produits locaux en nocturne suivi, le dimanche, de notre brocante.

Et, pour les autres projets, nous sommes encore dans l'organisation de plusieurs sorties extrascolaires dans le courant de l'année.

Voilà pour nous, membres de l'APE, une année bien remplie. Nous espérons vous voir à nos manifestations, et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2008.



# La vie associative

## Association des Jeunes

### Randonnée pédestre

Le 17 mai avait lieu la traditionnelle marche sur les sentiers du Goberté, organisée par l'Association des Jeunes avec le soutien du Comité des Fêtes. « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin ». Malheureusement, ce dicton ne s'avéra pas véridique, et les averses du petit matin ont découragé plus d'un marcheur.

Malgré tout il y en eut 18 venus avec leur sourire et leur détermination pour aller au moins jusqu'au casse-croûte aux Hybaudières où les attendaient Marie, Dominique et Gil. Un réconfort à l'abri mis gentiment à notre disposition par Marie-Paule fut le bienvenu, et la pluie cessa pour la fin du parcours.

Chacun arriva à la salle polyvalente frais et dispo. Un petit change et l'on pouvait passer à table. Une cinquantaine de Mazerollais ont rejoint les marcheurs pour prendre part au repas et chacun de prendre son temps et de se laisser aller à quelque bavardage. Merci à tous.

Cette année il n'a pas été retenu de date. On attend un « repreneur ».



# La vie associative

## AS Mazerolles Football

Les joueurs et les dirigeants de l'A.S. Mazerolles s'associent pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2008.

Avec 35 licenciés, le club de Mazerolles a réalisé une excellente saison au vu des résultats des 2 équipes.

L'équipe 1, qui évolue en 4<sup>e</sup> D et l'équipe 2 qui évolue en 6<sup>e</sup> D, se classent 3<sup>e</sup> de leur poule respective.

La bonne ambiance qui a prévalu tout au long de la saison s'est certainement ressentie sur les bons résultats.

L'entraînement est toujours assuré par Jérôme Pelé qui met sa compétence et sa disponibilité au service des joueurs.

Le 2 juin nous avons organisé la 6<sup>e</sup> édition du tournoi cantonal avec la participation de 6 équipes sur 9 invitées, une journée amicale entre clubs voisins.

La saison terminée, des travaux de rénovation des vestiaires ont été réalisés (carrelage, faïence, peinture) par un joueur, Laurent Lasselle, secondé par des joueurs et dirigeants du club.

Merci aux sponsors et à la mairie pour le soutien qu'ils nous apportent.

Pour cette nouvelle saison, l'effectif est stable pour l'engagement des deux équipes.

L'A.S. Mazerolles vous propose deux manifestations à venir pour l'année 2008 : le repas annuel et le tournoi Pierre Bordier.

Le bureau est composé des personnes suivantes :

**Président :**

M. BEAUBERT Claude

**Vice-président :**

M. TROUVE Sébastien

**Secrétaire :**

M. NADEAU Dominique

**Secrétaire adjoint :**

M. BOMBARD Xavier

**Trésorier :**

M. GRENAILLE Jean-Bernard

**Trésorier adjoint :**

M. DESMAZIERES Philippe



Enfin, l'A.S. Mazerolles espère vous voir encore plus nombreux pour encourager les joueurs.

Le président

Claude BEAUBERT

# La vie associative

## La Communauté Locale

Notre Communauté Locale, comme toutes celles de notre Secteur pastoral, a été marquée en 2007, par le changement : le départ du Père Minh à Saint Maixent en août et l'arrivée en septembre de notre nouveau prêtre, le Père Michel Lachenaud, Dominicain, qui a vécu 33 années missionnaire au Cameroun.

Bien qu'il désire prendre un temps d'observation avant de changer peut-être nos habitudes, le Père Michel a cependant apporté quelques modifications à la répartition de nos messes.

Une messe, le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois à 9h 30 et le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à 18 h, auxquelles on peut ajouter la célébration de la Toussaint et la Messe de Noël pour l'année 2007.

D'autres temps forts ont marqué cette année.

Pour la première fois, dans notre Communauté, « une soirée Bol de Riz » a été organisée

pendant le Carême, en faveur des peuples les plus pauvres.

Avec l'aide de leurs parents, la première Communion de 5 enfants de Mazerolles a été célébrée, pour la première fois depuis plus de 30 ans à Saint Romain.

Il y a eu encore trois Baptêmes de jeunes enfants et le mariage de deux couples.

Un éveil à la Foi avec des enfants de 3 à 6 ans a été organisé par le responsable de l'Annonce de la Foi.

Et puis nos réunions habituelles autour de la Vierge Marie ont eu lieu en mai et en octobre.

Le 12 octobre, notre Communauté avait invité le Père Michel à rencontrer notre Maire et ses administrés autour du verre de l'amitié à la salle Marthe Etève.

Les responsables de la Prière, de l'Annonce de la Foi, de la Charité, ainsi que la Déléguée pastorale et sa suppléante sont toujours à votre écoute et à votre service.

Vous pouvez les contacter aux n<sup>os</sup> de téléphone suivants :

Déléguée Pastorale

Suppléante

Trésorier

Responsable de la Prière

Suppléante

Responsable Annonce de la Foi

Responsable de la Charité

Suppléante

Pierrette Bailly

Marie-Odile Thévenet

Jacques Vergier

Odette Hubert

Marcelle Maupin

Frédéric Hayrault

Liliane Vergier

Christiane Massias

☎ 05 49 84 02 75

☎ 05 49 48 42 00

☎ 05 49 84 96 11

☎ 05 49 48 49 93

☎ 05 49 48 38 23

☎ 05 49 48 81 29

☎ 05 49 84 96 11

☎ 05 49 84 05 24

Des permanences sont assurées au Presbytère de Lussac les :

Lundi, mardi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h ☎ 05 49 48 40 70

Le Père Michel et les membres de la Communauté Locale de Mazerolles vous offrent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et seront toujours heureux de vous accueillir.



Première communion des enfants de Mazerolles à Saint Romain

# Informations

## OPAH-RR

**Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)** est lancée, à compter du 19 octobre 2007, pour une durée de 5 ans, en particulier sur la commune de Mazerolles.

Sont concernés les propriétaires bailleurs privés et les propriétaires qui occupent personnellement le logement réhabilité (sous conditions de ressources).

### Conditions générales d'octroi des subventions :

- Les logements ont plus de 15 ans,
- Les travaux sont réalisés par des professionnels du bâtiment,
- Ne pas commencer les travaux avant l'accord des subventions,
- Ne pas dépasser un plafond de ressources pour les propriétaires occupants,
- Pour les propriétaires bailleurs : louer pendant 9 ans au minimum à titre de résidence principale, et s'engager à pratiquer un loyer maîtrisé.

### Natures des travaux subventionnables (sous conditions) :

- Gros œuvre, charpente, couverture,
- Ravalement de façades si intervention sur gros œuvre au préalable, ouvertures, menuiseries,
- Raccordements et branchements aux réseaux gaz, électricité, eau potable, assainissement...
- Protection contre le saturnisme, l'amiante, le radon ; lutte contre les parasites xylophages,
- Travaux de peinture et sols (consécutivement à une réhabilitation globale), isolation, ventilation, étanchéité des pièces humides, équipements sanitaires, chauffage, électricité, gaz,
- Accessibilité et adaptation des logements selon conditions,
- Économies d'énergie, isolation acoustique,
- Travaux d'extension de logement selon les cas.

### Comment bénéficier de l'assistance technique et financière ?

Vous pouvez rencontrer l'opérateur (conseils et assistance gratuits) au cours de permanences d'information hebdomadaires à la mairie de Lussac les Châteaux, **le jeudi de 10h à 12h.**

Ces permanences fonctionnent à compter du mardi 13 novembre 2007, sur rendez-vous pris au **05 49 09 23 23.**

**Une plaquette est disponible en mairie et sera diffusée dans vos boîtes à lettres.**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008.

# Informations

## LE RECENSEMENT DES JEUNES

### OBJECTIF CITOYEN



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, qui doivent s'adresser à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

**L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

- Mel : [bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr)
- Tél. : 05.49.00.24.12 - Fax : 05.49.00.24.50
- courrier : Bureau du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville BP 647  
86023 POITIERS CEDEX

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

En partenariat étroit avec la commune, l'INSEE organise le recensement de la population de Mazerolles, du 17 janvier au 16 février 2008.

L'objectif : mesurer la population vivant sur le territoire de la commune, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Les agents recenseurs désignés par le conseil municipal sont :**



**Mélanie HOREAU**



**Sylvie BODIN**

**L'ENQUÊTE, MODE D'EMPLOI :**

- 1** Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
- 2** Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
- 3** L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

# Informations

## Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Civaux

Lors de la réunion du conseil municipal du 31 mai 2007, messieurs Maugey, directeur, Wolf et Boideau, cadres de la centrale de Civaux, sont venus présenter les résultats d'une enquête réalisée auprès des habitants du territoire proche de la centrale. Cette enquête met en évidence un bon niveau de confiance générale dans les activités de la centrale et une adhésion aux messages de communication externe, ainsi qu'une perception intéressante des qualités et faiblesses du groupe EDF. La présentation s'est prolongée par un échange fructueux de questions-réponses entre les membres du conseil municipal et les représentants de la centrale, qui ont proposé de nous recevoir afin de faire une visite très complète des installations.

Les personnes intéressées ont été réparties en deux groupes en fonction de leur disponibilité. Après de nombreuses procédures de sécurité (vérifications des identités préalablement fournies, port d'un badge spécial, du casque et de chaussures de sécurité), nous avons pu visiter pendant 4 heures les installations non nucléaires, toutes protégées par des portiques de détection.

Grâce à la disponibilité et aux compétences de nos accompagnateurs, en particulier monsieur Gilbert Wolf, qui ont longuement répondu à nos interrogations, nous avons pu nous rendre compte de la complexité des installations et du niveau des mesures de sécurité mises en place. A la sortie, tous les visiteurs se déclarèrent enchantés de leur visite.





*Le Maire et les Membres du Conseil Municipal  
vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2008*

*et ont le plaisir de vous inviter*

*le samedi 19 janvier 2008 à 18 heures*

*pour la cérémonie des vœux à la salle polyvalente*